

ONCES LÉGALES

Publiez vos marchés publics

• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS HAUTE-SAVOIE

04 50 51 97 65

04 50 51 97 47

LDLlegales74@ledauphine.com

le dauphiné libéré

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Le site de référence pour les annonces légales de référence. Retrouvez toutes les annonces légales de référence sur le site de référence. Pour plus d'informations, contactez-nous au 04 50 51 97 47.

ES PUBLICS ET PRIVÉS

Offre : Offre économiquement la plus intéressante en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation, lettre de motivation et dossier.

Utilisées dans l'offre ou la candidature :

1. L'offre :

2. L'offre :

3. L'offre :

4. L'offre :

5. L'offre :

6. L'offre :

7. L'offre :

8. L'offre :

9. L'offre :

10. L'offre :

11. L'offre :

12. L'offre :

13. L'offre :

14. L'offre :

15. L'offre :

16. L'offre :

17. L'offre :

18. L'offre :

19. L'offre :

20. L'offre :

21. L'offre :

22. L'offre :

23. L'offre :

24. L'offre :

25. L'offre :

26. L'offre :

27. L'offre :

28. L'offre :

29. L'offre :

30. L'offre :

31. L'offre :

32. L'offre :

33. L'offre :

34. L'offre :

35. L'offre :

36. L'offre :

37. L'offre :

38. L'offre :

39. L'offre :

40. L'offre :

41. L'offre :

42. L'offre :

43. L'offre :

44. L'offre :

45. L'offre :

46. L'offre :

47. L'offre :

48. L'offre :

49. L'offre :

50. L'offre :

51. L'offre :

52. L'offre :

53. L'offre :

54. L'offre :

55. L'offre :

56. L'offre :

57. L'offre :

58. L'offre :

59. L'offre :

Type de marché : Services

Procédure : Procédure adaptée

Durée : 20 mois.

272457800

Procédures formalisées



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CLUSES ARVE & MONTAGNES

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean Philippe Mas - Président
rue du Pré Bénéux - 74300 Cluses cedex - Tél : 04 57 54 22 00
mél : mp@2ccam.fr - web : <http://www.cluses.fr>

Type de marché : Services

Procédure : Procédure ouverte

Code NUTS : FRK26

Description : La présente consultation a pour objet l'exploitation du réseau de transport public ARV1 intégrant des lignes régulières urbaines et interurbaines (lot n°1), ainsi que les services scolaires (lot n°2).

Classification CPV :

Principale : 80112000 - Services de transport routier public

Le accord sur les marchés publics de TOMC : OUI

Forme du marché : Division en lots : OUI

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Lot N° 1 - Exploitation du réseau de transport public ARV1 intégrant des lignes régulières urbaines et interurbaines - CPV 80112000

- une offre de base

- une PSE n°1 : cellules de comptaage sur les véhicules

- une Tranche Optionnelle n°1 : vidéoprotection dans les autobus

urbains

réseau durant les périodes de vacances scolaires

Procédures formalisées

Il s'agit d'un marché périodique : NON

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex, Tél : 04 76 42 90 00

Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi à la publication le : 24/09/21

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 24/09/21

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE passer des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://www.mp74.fr>

2722624600

AVIS

Droit de préemption urbain.

REIGNIER ESERY COMMUNE DE REIGNIER-ESERY

Restauration du Droit de Préemption Urbain Renforcé (DPUR)

Le public est informé que par délibération n°2021DELUB117 du 14/09/2021 le conseil municipal de la commune de REIGNIER-ESERY a instauré un droit de préemption urbain renforcé sur 3 périmètres du territoire communal (Centre-ville de Reignier, Quartier de la paro, Rue des Grenilles-Esery) et ceci afin de développer une politique efficace d'aménagement urbain, de développement économique et de prospection du patrimoine dans ces 3 secteurs à enjeux qui présentent des opportunités de renouvellement urbain. Cette délibération est affichée et consultable en Mairie, le dossier de DPUR est tenu à disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la préfecture de Haute-Savoie.

272062000

le dauphiné

>> CONTACT : 04-79-33 85 17

marchés publics

forme de dématérialisation

PRE DES 40.000 C

en ligne de l'avis et des pièces

les flux entreprises

spoliance

ases électroniques

Flattens

us de rejet / notification

és essentielles

00 entreprises inscrites au niveau national

plateforme de référence

marchés publics

marchespublics-eurolegales.com

Enquêtes publiques



COMMUNE D'ARCHAMPS

Avis d'enquête publique
Modification du Plan Local d'Urbanisme
L'enquête se déroulera du lundi 27 septembre 2021 au vendredi 29 octobre 2021

Par arrêté n° AR2021-162 du 07/09/2021, Madame le Maire d'Archamps (Haute-Savoie) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme en application de l'article L. 2224-10 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Jean-François TANGHE, demeurant 75 Allée Carducci 74130 BONNEVILLE, en qualité de commissaire-enquêteur dans une décision du 01/09/2021.

Les dossiers seront consultables à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture :

- Lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h ;

- Mardi et jeudi de 14 h à 19 h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les dossiers pourront être consultés en Mairie d'Archamps sur support papier ou sur un poste informatique mis à disposition.

Chacun pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête accessible en Mairie ;

- Par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Archamps - BP n° 40 - 74165 COLLONGES-SOUS-SALEVE CEDEX ;

- Sur l'adresse électronique dédiée : plu@mairie-archamps.fr ;

Toute personne peut, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier.

Permanences du commissaire enquêteur en Mairie :

Modifications statutaires

ALLO TAXI TRANSFERT COURCHEVEL SASU au Capital social : 1.000 €.
Siège social : 200, Allée des mimosas, 74300 THYEZ.
RCS ANNECY : 890 721 889

269301700 Pour avis.

- Mardi 28 septembre 2021 de 14 h à 19 h ;
- Lundi 04 octobre 2021 de 09 h à 12 h ;
- Mercredi 13 octobre 2021 de 9 h à 12 h ;

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/08/2020, à BOZEL, l'entrepreneur Thibaut Poiré, gise 198 route des moulines 73350 BOZEL, SIREN : 407 864 271 représentée par Thibaut Poiré.
Et la société SASU ALLO TAXI TRANSFERT COURCHEVEL, située 200, allée des mimosas, 74300 THYEZ dont le RCS ANNECY 890 721 889.
Ont résilié à compter du 14/09/2021, le contrat de location-gérance de l'installation de stationnement taxi n°21, délégué par le maire de Courchevel dont le loueur est titulaire, consenti à la société Allo taxi transfert Courchevel, signé en date du 15/08/2020, enregistré à la recette des impôts d'Anancy, dossier 2021 00086240, référence 7404501 2021 A 04263, le 11/08/2021.
La modification sera portée au RCS d'Anancy.

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/08/2021, l'associé unique M. ARISY KADIR a décidé de modifier à compter du 01/08/2021 l'objet social et la dénomination sociale de la société. Les statuts seront modifiés comme suit :
Article 2 - Objet :
Ancienne mention : Transport public de personnel(s) et de voyageur(s) par taxis et vtc. Commerce de voiture et de véhicules automobile légers. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.
Nouvelle mention : Transport public de personnel(s) et de voyageur(s) par vtc. Commerce de voiture et de véhicules automobile légers. Conseils pour les affaires et autres conseils de gestion.
Article 3 - Dénomination :
Ancienne mention : ALLO TAXI TRANSFERT COURCHEVEL.
Nouvelle mention : ALPES TAXI TRANSFERT.
269301800

Avis divers

Successions vacantes



Société Civile Professionnelle
Jean-Marc NAZ, Bernard PACAUD,
Jacques PARIZZI, Patricia MUGNIER,
Isabelle VIVANCE et Chloé LALLEMANT,
Notaires
1 rue Paul Cézanne - 74000 ANNECY

ERRATUM PUBLICATION DU 27/09/2021

Dans le cadre de la succession de Monsieur Georges Raymond DUFURNET, décédé à ANNEMASSE, le 9 juillet 2021, il a été procédé à la publication de l'avis de saisine de la greffe universel le lundi 27 septembre au JAL.
Au lieu de lire " dans le mois suivant la réception par la greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit le 17 septembre 2021, " il convient de lire " dans le mois suivant la réception par la greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit le 16 septembre 2021. "

272532100